

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 25 juin 2018

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M.Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance dans une salle de l'Orif, Conseil qui devrait vraiment être la dernière en ce lieu. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

31 membres sont excusés, 9 sont absents.

2.- Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2017

Le PV est accepté avec une abstention.

3.- Assermentation

MM Devals Gilles et Duruz Christophe sont assermentés.

48 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Préavis 2018-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2017.

Notre syndic commente les comptes à l'aide de graphiques et met en évidence les différences entre le budget et les comptes. Nous avons aux produits 2'957'799.23 et aux charges Frs. 2'951'823.90 d'où un excédent de produits de Frs. 5'975.33 et cela après avoir couvert nos amortissements. Le nouveau système de calcul de la péréquation intercommunale et la facture sociale provoquent de grosses différences d'une année à l'autre dans le résultat des comptes.

M. Olivier Dupertuis, rapporteur de la commission de gestion nous lit le rapport qui nous encourage à accepter les comptes et à en donner décharge à la Municipalité et au boursier.

Soumis au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5.- Préavis 2018-02. Arrêté d'imposition 2019.

Notre syndic ne fait aucun commentaire puisque la Municipalité propose de reconduire les mêmes paramètres que l'année dernière.

M.Jean-François Ballif, nous lit le rapport de la commission de gestion favorable au statu-quo.

Soumis au vote, l'arrêté d'imposition est accepté à l'unanimité.

6.- Préavis 2018-03. Demande de crédit pour l'installation d'un éclairage solaire au terrain de sport.

M. Roger Hug explique que suite à une demande d'une conseillère suivie d'une pétition d'enfants du village, la Municipalité a fait les démarches nécessaires en vue d'évaluer le montant d'un éclairage en bordure du terrain de sport. Un éclairage solaire s'avère adéquat pour un montant de Fr 24'000.-. Il précise qu'un règlement d'utilisation sera établi.

M. Jean-Paul Miéville, rapporteur de la commission nous lit le rapport favorable à l'éclairage du terrain.

Personne ne demandant la parole, l'objet est soumis au vote

Article 1 : Le Conseil autorise la Municipalité à installer un éclairage au terrain de sport de Pomy. L'article est accepté par 42 OUI, 3 NON et 3 Abstentions

Article 2 : Le Conseil autorise la Municipalité à emprunter la somme de Fr 24'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix. L'article est accepté par 42 OUI, 4 NON et 2 abstentions.

7.- Renouvellement du bureau et de la commission de gestion.

M. Marc Braissant, vice-président, procède à l'élection du Président. M. Philippe Widmer, seul candidat. Il est acclamé.

M. Marc Braissant, également unique candidat est reconduit dans sa fonction par acclamations.

Scrutateurs : MM Loïc Burdet et Etienne Emery sont applaudis comme scrutateurs et MM Dag De Coulon et Francisco Bueno comme suppléants.

Renouvellement de la commission de gestion :

M. Jean-François Ballif est sortant

Mme Jeanne Pellaux devient membre

M. Gilles Devaux est nommé suppléant par acclamations.

8.- Informations de la Municipalité.

Du fait de la parution toute récente du Pom'info, les informations des municipaux seront très brèves

Mme Sandra Bellani.

Mme Bellani fait un zoom sur les dispenses d'enquête. Elle nous rappelle que les formulaires de dispense d'enquêtes même signés par les voisins, autrefois monnaie courante, n'ont aucune valeur juridique. Elle rappelle également que chacun doit bien se renseigner avant d'entreprendre une construction de minime importance, telle qu'un abri pour vélo, une pergola, une fontaine ou une sculpture... En cas de non-respect l'objet pourrait même être démoli.

M. Patrick Grin.

M. Patrick Grin nous présente la nouvelle bannière de Pomy réalisée à Wil SG.

Il salue l'arrivée dans notre commune de M Roland Savary qui suit un programme de réinsertion. Il est envoyé par l'ORP et travaille à 80% à Pomy avec Laurent.

L'inauguration de la grande salle aura lieu les 5 et 6 avril. Une commission spéciale a été mise sur pied pour organiser les festivités. Les présidents des sociétés locales ont également été contactés.

M. Roger Hug

M. Roger Hug nous remercie pour l'acceptation de l'éclairage du terrain de sport.

Il remercie M. Marcel Ducret pour son travail à la déchetterie. Ce dernier rend son tablier et sera remplacé par M .Bonvin.

Un gros tas de compost est mis à la disposition des agriculteurs.

Chevressy sera bientôt limité à 30 Km/h.

Le giratoire de l'Orif sera bientôt soumis à l'enquête publique. M Hug nous présente la physionomie du carrefour de Sermuz.

M. Yvan Débieux.

M. Débieux rappelle que le temps du relevé des compteurs d'eau est de retour. Il nous remercie de réserver un bon accueil à notre employé communal.

Mme Murielle Billaud.

Mme Billaud nous dit que les élèves commencent à être à l'étroit et qu'il faudra songer à un agrandissement de notre collège.

Concernant la garderie, il y a un an d'attente avant de pouvoir en bénéficier et pour l'accueil de jour, des solutions d'agrandissement sont recherchées.

M. Robert Richardet.

M. Richardet revient sur la saga de la grande salle. Quand donc sera-t-elle terminée ? entend-il sans cesse. L'inauguration initialement prévue le 8 septembre a été repoussée au 6 avril. Que de déboires à commencer par l'ouragan du 3 janvier qui a détruit l'isolation du toit. Trois mois ont été perdus pour démonter et remonter. Il a fallu par la suite casser toute la chape qui était trop haute de 4 cm et changer les tuyaux de chauffage au sol endommagés par ces travaux de casse. L'inondation du 31 mai a apporté son lot de nuisances et il faut encore ajouter que la direction des architectes a changé trois fois.

Malgré tous ces déboires, la population est invitée le 1^{er} août à la salle de réception qui sera terminée. Fin août la salle de gym sera opérationnelle.

M. Yves Pellaux.

Notre syndic nous explique qu'un travail d'archivage est en cours dans le bureau communal. En effet nous avons en stock beaucoup de factures et paperasses inutiles. C'est un travail de longue haleine : il faut trier classer, archiver ou jeter.

Il remercie ses collègues qui ont fait face à une période chargée avec le PPA Longemalle et la grande salle. Il remercie, l'administration, Nathalie, Claude-Etienne, Laurent, Cathy et tous ceux qui donnent du temps à la collectivité.

10.- Divers et propositions individuelles.

M. Jacques Leu habitant de Pomy depuis 38 ans a signalé depuis belle lurette à la Municipalité des soucis d'écoulement. En effet selon lui les conduites sont sous-dimensionnées et en cas de fort orage sont incapables de remplir leur rôle d'évacuation.

Il se plaint également du portail qu'on a de la peine à ouvrir à la compostière.

Il remercie également l'employé communal qui s'est donnée beaucoup de peine lors de l'orage du 31 mai.

M. Débieux explique que le 31 mai nous avons reçu des trombes d'eau exceptionnelles et que tout Pomy avait les pieds dans l'eau. Il a constaté que le nouveau ruisseau de Pomy avec sa conduite d'un mètre de diamètre était plein et que beaucoup de couvercles ont sauté dans le village. Au fil des années, les collecteurs seront améliorés.

M. Nicolas Favre dit qu'il habite Pomy depuis dix ans et que son terrain est de plus en plus souvent inondé et même deux fois cette année. Il y a un problème quelque part.

Mme Christine Favre ajoute qu'ils avaient de l'eau jusqu'au plafond et qu'ils ont tout perdu.

M. Yvan Débieux dit qu'il faut chercher d'où vient l'eau.

M. Roger Hug répond à M. Leu que le portail va certes dur, mais que c'est son choix de se rendre à la compostière hors des heures d'ouverture. Il ajoute que la commune peut installer des containers mais qu'à ce moment-là ils seront payants.

Notre président précise que nous avons la chance qu'on nous prête la clé, ce qui n'est pas le cas partout.

Notre syndic compatit avec les personnes méchamment touchées par les inondations. C'est du jamais vu à Pomy ; on a compté 60 litres par m2. Sur la place du village on avait l'impression d'être au confluent de deux rivières.

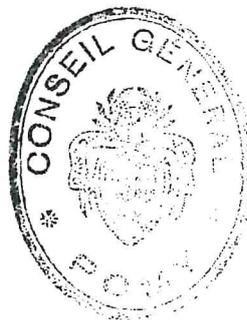
M. Jean-Paul Henry suggère que la commune exige de gros tuyaux lors de la construction du lotissement de 15 appartements derrière chez lui.

Le syndic lui dit que c'est un problème juridique.

Notre président clôt l'assemblée. Il nous souhaite un bel été. Il est 21h30.

Nous sommes invités à suivre la conférence de M. Maxime Bron architecte qui a imaginé un projet de densification du village de Pomy.

Le président



La secrétaire

